

Paris, le 29 décembre 2011

## Recensement de la population Publication des populations légales des communes françaises

*Les populations légales des 36 680 communes françaises, des cantons, arrondissements, départements et régions, ont été authentifiées par le décret n°2011-1994 du 27 décembre 2011. Disponibles sur [insee.fr](http://insee.fr), ces données prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Elles remplacent les populations légales publiées en décembre 2010.*

*Les populations légales font référence dans plus de 350 dispositions législatives ou réglementaires liées à la vie des communes et de leurs administrés (finances locales, vie municipale, fonction publique territoriale, etc.)*

- **64 304 500 habitants en France au 1<sup>er</sup> janvier 2009**

Au 1er janvier 2009, la France métropolitaine compte 62 465 709 habitants. En y ajoutant les départements de La Réunion, de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane, on aboutit à un total de 64 304 500 habitants.

Taille	Nombre de communes	Somme des populations	Part de la population de la France
<b>Moins de 250 habitants</b>	12 101	1 688 497	3%
<b>250 à 499 habitants</b>	7 996	2 863 407	4%
<b>500 à 999 habitants</b>	7 007	4 939 575	8%
<b>1 000 à 9 999 habitants</b>	8 637	23 105 301	36%
<b>10 000 habitants et plus</b>	939	31 707 720	49%
<b>Total</b>	<b>36 680</b>	<b>64 304 500</b>	<b>100</b>

### Comment lire les populations légales ?

Le terme générique de « **populations légales** » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population dite « totale ».

La **population municipale** est la seule qui évite qu'une même personne soit comptée deux fois. C'est pourquoi elle est **privilégiée dans les descriptions statistiques**. Les chiffres de ce communiqué ne portent que sur la population municipale.

Les populations légales sont **actualisées tous les ans**. Fin 2012, de nouveaux chiffres seront diffusés et prendront ainsi effet le 1er janvier 2013. Néanmoins, les tendances et les **véritables évolutions** ne s'observent que **sur au moins 5 ans** : en attendant les populations légales millésimées 2011, qui pourront être comparées à celles de 2006, **la référence à privilégier pour le calcul des évolutions est la population de 1999**.

Par ailleurs, une **estimation de la population au 1er janvier 2012** sera publiée le **17 janvier prochain** dans le cadre du bilan démographique de la France.



- **Une commune sur deux compte moins de 426 habitants**

La moitié des communes comptent moins de 426 habitants. En moyenne, il y a **1 750 habitants par commune en France contre 4 100 dans l'Europe des 27**.

Les trois quarts des communes ont moins de 1 000 habitants, mais elles n'abritent que 15 % de la population. A l'autre extrémité, les 200 plus grandes communes du pays en concentrent à elles seules plus du quart.

- **De fortes différences entre les régions françaises**

**Une commune sur trois a une population inférieure à 250 habitants.**

Dans les régions Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées et Corse, plus de la moitié des communes ont moins de 250 habitants. Les communes sont également plutôt petites en Picardie, en Bourgogne et en Basse-Normandie.

Inversement les toutes petites communes représentent moins de 10 % des communes d'Île-de-France, de Bretagne, des Pays de la Loire, d'Alsace et des DOM.

Les régions de métropole où la taille moyenne des communes est la plus élevée sont l'Île-de-France (9 000 habitants) et PACA (5 000), suivies du Nord-Pas-de-Calais (2 600), de la Bretagne et des Pays-de-la-Loire. En Outre-mer, la taille moyenne des communes est plus élevée qu'en Île-de-France.

- **4,2 millions d'habitants en plus en 10 ans**

**Depuis le recensement de 1999, la France a gagné 4,2 millions d'habitants, soit une croissance de 7 % en 10 ans. Trois communes sur quatre comptent plus d'habitants en 2009 qu'en 1999.**

En métropole, ce sont les régions du sud et de l'ouest de la France qui ont le plus progressé. Les régions ayant connu les rythmes de croissance les plus élevés ont été le Languedoc-Roussillon (+14 %) et Midi-Pyrénées (+12 %), ainsi que la Guyane et La Réunion.

C'est parmi les communes de 500 à 999 habitants que la croissance est la plus fréquente : 84 % des communes de cette taille gagnent de la population contre seulement 66 % des très petites communes (moins de 250 habitants).

**Les communes de 10 000 habitants et plus croissent moins vite que la moyenne (+4 % en 10 ans contre +7 % sur l'ensemble des communes).** Parmi elles, les très grandes villes (+ de 50 000 habitants) voient leur population croître plus souvent que les villes moyennes (81 % gagnent des habitants contre 68 %).

**Avec un gain de 9 % de population en moyenne, les communes de 1 000 à 9 999 habitants expliquent à elles seules près de la moitié de la croissance démographique,** alors qu'elles abritent un tiers de la population vivant en France.

Pour plus d'information, [insee.fr](http://insee.fr),  
rubrique « **recensement de la population** »

**PROCHAINE COMMUNICATION :**  
**Les résultats du bilan démographique de la France en 2011 seront diffusés et commentés lors d'une conférence de presse le mardi 17 janvier 2012.**

